

République Française

Département de la Savoie

COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA PORTE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026-02-11
Séance du vendredi 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi vingt-mars à 19h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain COMBAZ, Date de convocation : lundi 16 mars 2026.

Nombre de Conseillers en exercice : 15.

Présents	15	Pouvoirs de	0	Absents	0
COMBAZ Alain					
SEGARD Magali					
GRANGE Michel					
CHARPIN Brigitte					
LALLAU Corentin					
TICHADOU Virginie					
CHAPILLON Quentin					
COURS Océane					
BUGAUD Mickael					
BOUVIER Joëlle					
BRIAND Yannick					
LEGRAND Anne-Sophie					
CHARMEAU Mickael					
AURIA-DUFFEAL Clément					
CHRISTIN Valérie					

Michel GRANGE a été élu secrétaire.

Objet : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que le conseil municipal compte 4 membres.
Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, décide la création de 4 postes d'adjoints.

Nombre de membres en exercice	Présents	Suffrages Exprimés	Abstentions	Pour	Contre
15	15	15	0	13	2

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Certifié conforme et exécutoire par Monsieur le Maire, **Alain COMBAZ**

Le Secrétaire,
Michel GRANGE

Le Maire,
Alain COMBAZ

